

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 24 novembre 2017.

Par suite d'une convocation en date du 16 novembre 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jean MICHEL, Maurice ENGELMANN, Xavier CULEUX, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR,
présents	6	Absents excusés : Thierry PROLA qui donne pouvoir à Jean MICHEL, Michel BACARISSE qui donne pouvoir à Xavier CULEUX, Gérald MABILE qui donne pouvoir à Jacky LESUEUR, Pierre CARRE qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM. Philippe LEVEAUX,
votants	10	
Délibération n°	24/2017	Secrétaire de séance : Jean MICHEL.

Objet : PROJET LES LARRIS.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la société S.A.S.U HABITAVI - Mr Grünblatt Frédéric a déposé un permis d'aménager sur la zone des Larris. Mr et Mme Grünblatt ont présenté leur projet au conseil municipal. Le service instructeur a fait parvenir une demande de pièces complémentaires dont la suivante :

- La gestion des espaces verts proposée ne respecte pas les dispositions des OAP du PLU : 50 % de l'objectif de végétalisation devant prendre la forme d'un espace central d'un seul tenant. Ce qui n'est pas le cas dans le projet présenté.

Le conseil municipal, après avoir étudié le projet,

APPROUVE l'étalement de la zone verte, tel que présenté dans le projet.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 24 novembre 2017 Le Maire,
Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims
le 27 novembre 2017 et de sa publication le 27 novembre 2017